

SÉANCE DE CONFIRMATION LIBOURNE 2019

Parc de l'Épinette
le Dimanche 12 Mai de 8h30 à 9h30

DEMANDE D'EXAMEN DE CONFIRMATION

par courrier : à remplir soigneusement (un seul chien par feuille) et à adresser, avec le règlement à **Cédia - Confirmation Libourne - 31230 COUEILLES** avant le 2 mai 2019

PAIEMENT : participation aux frais d'organisation : 30 €

par chien par mandat-lettre, chèque bancaire ou postal **au nom de l'Association Canine Territoriale de la Gironde**
Cette somme restera acquise à l'Association Canine Territoriale de la Gironde même si l'exposant ne peut se présenter.

La carte d'exposant vous sera envoyée une semaine avant la séance de confirmation.

INFORMATIONS PRATIQUES : DOCUMENTS À PRÉSENTER AU JUGE :

- a) Pour les chiens déjà inscrits au LOF :
- L'original du certificat de naissance
 - Un formulaire d'examen de confirmation rempli par vos soins
- b) Pour les chiens inscrits à un Livre des Origines Étrangères reconnu par la FCI :
- L'original du Pedigree étranger
 - Un formulaire d'examen de confirmation rempli par vos soins
 - Une feuille de déclaration LOF à demander au secrétariat
- c) Pour les chiens « non LOF » ou inscrits à un Livre des Origines non reconnu par la FCI
- Une feuille de déclaration pour l'enregistrement au LOF à titre initial ou au livre d'attente
 - Une feuille de déclaration LOF à demander au secrétariat

CONFIRMATION : Attention : votre chien doit être identifié (transpondeur électronique ou tatouage lisible) et vous devez le présenter avec sa fiche d'identification et son certificat de naissance de la Société Centrale Canine, ainsi que le formulaire de confirmation correctement rempli (disponible sur place, au secrétariat ou www.scc.asso.fr puis rubrique "documents" et "formulaires").

Race : _____ Variété : _____

Taille : _____ Couleur : _____ Poil : _____ Poids : _____

N° tatouage ou transpondeur : _____ **N° LIVRE D'ORIGINES :** _____
ATTENTION : N'oubliez pas de renseigner le n° de Livre d'Origines

Nom du chien : _____

Date de naissance : _____ Sexe : _____

Nom du père : _____

Nom de la mère : _____

Producteur (propriétaire de la lice à la saillie) : _____

Propriétaire M. Mme Mlle _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Tél. : _____ Mail : _____

Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant ci-dessus, et entends me conformer au règlement de la séance de confirmation. J'exonère spécialement et entièrement la Société de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même.

Fait à _____ le _____ Signature du propriétaire : _____

Pour les chiens appartenant à la 2^e catégorie (Rottweiler, Tosa, American Staffordshire Terrier) ou pour les chiens en provenance de l'étranger, joignez obligatoirement la photocopie du passeport (1^{re} page intérieure + page où figurent les vignettes de la vaccination anti-rabique) en mentionnant votre nom, n° d'inscription et n° de tél.

Engagements internet : www.cedia.fr. Paiement en ligne sécurisé.

ÂGE MINIMUM EXIGÉ POUR LA CONFIRMATION : 12 mois sauf

1^{er} Groupe - Bergers Allemand et de Brie, Bouvier des Flandres _____ 15 mois	5^e Groupe - Chien du Pharaon, Cirneco de l'Etna, Podengo Portugais (moyen et grand), Podenco Canario, Podenco Ibicenco, Samoyède, Akita Inu, Esquimaux du Groenland _____ 15 mois
2^e Groupe - Schnauzer Géant, Dogues Allemand, de Bordeaux, du Tibet, Mastiff, Bullmastiff, Mâtin Napolitain, Montagne et Mâtin des Pyrénées, Fila Brasileiro, Mâtin Espagnol, Chien de Montagne Portugais, Rafeiro de Alentejo, Castro Laboreiro, St-Bernard, Terre-Neuve, Landseer, Léonberg, Dobermann, Rottweiler, Hovawart, Cane Corso, Grand Bouvier Suisse, Bouvier Bernois _____ 15 mois	6^e Groupe - Rhodesian Ridgeback _____ 15 mois
	8^e Groupe - Retrievers _____ 15 mois
	9^e Groupe - Épagneuls Pékinois et Japonais _____ 10 mois
	10^e Groupe - Afghan, Saluki, Barzoï, Deerhound, Irish Wolfhound, Galgo, Greyhound, Magyar Agar, Azawakh, Sloughi, Chart Polski _____ 15 mois

ATTENTION

Les chiens à oreilles coupées, nés après le 28 août 2008, ne peuvent être confirmés

FORMALITES APRES L'EXAMEN

Si le chien est déclaré apte, le juge vous remettra l'ensemble des documents nécessaires que vous devrez transmettre à **Société Centrale Canine, 155 avenue Jean Jaurès, 93535 AUBERVILLIERS CEDEX**

- Le formulaire d'examen de confirmation complété par l'expert,
 - le certificat de naissance LOF ou le pedigree étranger accompagné de la feuille de déclaration d'inscription à titre importé, imprimé à nous réclamer le cas échéant,
 - ou, éventuellement le récépissé de déclaration de naissance avec la feuille de déclaration d'inscription au LOF, à titre initial ou au livre d'attente,
 - le montant des frais de dossier suivant tarif en vigueur (voir tarif sur formulaire de confirmation), sauf s'il s'agit d'une inscription à titre initial pour laquelle la SCC demandera le versement des frais lorsque l'avis favorable de l'Association de Race aura été obtenu.
- Il est précisé que la validité du certificat de confirmation est de 1 an.

Par ailleurs, les frais de dossier doivent être réglés par chèque bancaire, chèque postal ou mandat-lettre. Tout autre mode de paiement et en particulier le versement direct au CCP risque d'entraîner des retards dans le traitement du dossier, voire même un blocage dans le cas où le manque de précisions empêche l'identification du paiement.

La SOCIÉTÉ CENTRALE CANINE, au reçu de l'envoi des documents, vérifie la conformité des éléments et les soumet à l'Association de Race pour accord et, celui-ci obtenu, procède à l'inscription définitive au LOF et à l'expédition du Pedigree au propriétaire par envoi recommandé.

Les Associations spécialisées de Race reçoivent de la SCC communication des certificats de confirmation favorables et disposent de 15 jours francs à compter de la date de réception pour s'opposer à l'enregistrement des confirmations. Passé ce délai, la SOCIÉTÉ CENTRALE CANINE considère que l'Association spécialisée accepte les dites confirmations et procède alors à l'inscription définitive.

Si votre chien est déclaré inapte, le juge gardera le formulaire et le retournera à la SCC



ASSOCIATION CANINE TERRITORIALE DE LA GIRONDE
Association loi 1901. Affiliée à la Société Centrale Canine
25, rue de la Gravette
33320 EYSINES
Tél. : 05 56 39 24 85
Email : canine.gironde@orange.fr

COTISATIONS 2019

Individuelle : 20 €

Demande d'adhésion

Couple : 30 €

Renouvellement

Nom
Prénom
Adresse
Code Postal
Ville
Téléphone
Mail

Merci de cocher la/les disciplines pratiquées et préciser le nom du club

- Utilisateur CUN-CBG Education
 Utilisateur CNEAC PVL / ENC
 Chasseur Expositions
 Juge de..... Secrétaire

Club de :

Éleveur de :

Affixe :

Nom.....
Prénom.....
Adresse.....
Code Postal.....
Ville.....
Téléphone.....
Mail.....

Merci de cocher la/les disciplines pratiquées et préciser le nom du club

- Utilisateur CUN-CBG Education
 Utilisateur CNEAC PVL / ENC
 Chasseur Expositions
 Juge de..... Secrétaire

Club de :

Éleveur de :

Affixe :

Éleveur, j'autorise l'ACTG à communiquer mes coordonnées pour toute demande chiots. L'ACTG s'engage à utiliser le fichier de ses adhérents uniquement pour leur communiquer les informations les intéressantes et en conserver l'usage exclusif. Pour une demande ou un renouvellement, je déclare adhérer à l'A.C.T. de la Gironde. Parrainé par :

Fait à : le :

Signature :